

Fiche de poste de
AGENT DE DEVELOPPEMENT HANDISPORT
du Comité Départemental Handisport de la Nièvre
basé à Varennes-Vauzelles (58)

INTITULE DU POSTE	Agent de développement : Agent de « développement, animation et promotion des activités physiques et sportives en faveur des personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif »
FINALITE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Développer, coordonner et animer les activités Handisport sur le département de la Nièvre. - Mettre en œuvre, au niveau départemental, le programme d'action visant à développer les activités physiques et sportives de personnes handicapées motrices et sensorielles, dans le but notamment de créer ou de développer des sections Handisport au sein de clubs dits « valides ».
MISSION DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et développer des projets sportifs territoriaux et des projets pédagogiques intégrant des activités physiques et sportives dans les établissements spécialisés, en liaison avec les associations et services de soins spécialisés. - Développer et consolider des partenariats avec le secteur sportif « valide » et le secteur médico-social, en relation avec les partenaires institutionnels. - Animer les activités physiques et sportives en lien avec les clubs sportifs locaux. - Contribuer au développement de la pratique sportive régulière au sein des associations sportives spécialisées et des familles (aide et intervention).
ACTIVITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations sportives - Animation de séances APA en établissements spécialisés - Sensibilisations scolaires, en centre de loisirs ou entreprises - Mise en place de formations (LSF, FCC, etc) - Promotion du Handisport dans les centres de rééducation - Recherche de partenariats, dossier de subventions - Développement et suivi des outils de communication - Orientation et accompagnement des personnes en situation de handicap vers une pratique sportive régulière en club - Développement de sections Handisport au sein des clubs valides

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances en activités physiques adaptées. - Connaissance des méthodes d'animation et d'entraînement des APA (pédagogie adaptée...) - Connaissance du milieu médico-social - Connaissance du mouvement sportif - Connaissance du territoire - Aptitude à la négociation et au travail en multi partenariat - Qualités d'écoute et relationnelles. - Travail avec rigueur et en autonomie - Prise d'initiative - Force de proposition
DUREE DU CONTRAT	6 à 8 mois à partir du 1 ^{er} septembre 2022 (Remplacement congé maternité)
REMUNERATION	Groupe 3 de la CCNS + Mutuelle Véhicule de fonction
FORMATION REQUISE	STAPS APA (Licence ou Master)
AUTRE REQUIS	Permis de conduire B, obtenu depuis 2 ans minimum Maîtrise des outils informatiques

Les candidatures sont envoyées par mail au CD HANDISPORT 58 par une **lettre de motivation** accompagnée d'un **CV**.

COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA NIEVRE

cd58@handisport.org

06 23 31 21 17

PARTENAIRES PRIVÉS



COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT NIEVRE

2 Rue Louise Michel - 58640 VARENNES-VAUZELLES •
Tél. 06 23 31 21 17 • cd58@handisport.org • www.handisport-nievre.fr •
SIRET : 794 690 370 000 26